

LÉGITIME DÉFENSE ÉCONOMIQUE. Comment riposter à des attaques illégales par des parades légales voire légitimes ? C'est autour de cette question que se réunit le 5 octobre à l'Université des sciences sociales une table ronde, organisée par la Faculté de sciences économiques et le mastère intelligence économique. Elle verra débattre Éric Denécé, directeur du Centre français de recherche sur le renseignement, Claude Revel, directrice d'Iris Action, entreprise spécialisée en influence multilatérale, coauteur du livre « Quand P-DG et ONG osent », Christophe Stalla-Bourdillon, directeur international adjoint de la société Vicat, Franck Galland, chargé de mission auprès du Comité exécutif de Suez Environnement, en charge des risques internationaux, Groupe Price Managers. *L'intelligence économique est devenue une préoccupation*



Photo D. R.

majeure, explique Alain Alcouffe directeur du mastère (notre photo). Pour preuve la nomination à la suite du rapport Carayon d'un Monsieur Intelligence économique. L'IE n'est pas l'apanage des grands groupes prévient Alain Alcouffe. Toutes les entreprises qui ont une technologie sensible, toutes celles qui ont une activité innovante s'intéressent à l'in-

telligence économique. Parce que la protection de leur savoir-faire, de leurs brevets, de leurs compétences est un élément important de leur positionnement concurrentiel. Le mastère d'intelligence économique créé depuis 1999 prône du reste une conception étendue de l'IE : selon Alain Alcouffe, l'intelligence économique peut créer, aussi bien qu'elle le protège, un avantage concurrentiel. Une capacité trop souvent méconnue.

> À 14 b 30, Amphib Guy Isaac, Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne. Tel : 05 61 63 37 36. odile.de-montfort@univ-tlse1.fr. Accès gratuit sur inscription.